

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 24 OCTOBRE 2023

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 24 octobre 2023*

Aujourd'hui, à dix-sept heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 34 Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.